

## ITALIEN

### ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

#### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Laura Fournier-Finocchiaro, Céline Frigau Manning**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Le jury a corrigé cette année 16 copies dont les notes s'échelonnaient de 4/20 à 17/20. Le nombre de candidates et candidats ayant choisi l'option italien a de nouveau augmenté, après une baisse exceptionnelle en 2020. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12.9, soit une valeur qui s'apparente à celle de l'année 2019 (en 2020 elle avait diminué d'un point) ; 9 copies n'ont pas obtenu la moyenne, et 4 copies ont obtenu une note supérieure à 14/20.

Le dossier proposé lors de la session 2021 était composé de 6 documents qui mêlaient plusieurs questions : l'environnement dégradé de la péninsule, la mauvaise gestion des ordures et de la pollution industrielle de la part des entreprises ou encore l'*ecomafia*. La traditionnelle « fracture Nord-Sud », observable pour beaucoup de questions concernant l'Italie, était remise en cause par plusieurs documents qui donnaient à voir que la pollution est distribuée sur tout le territoire. Le dossier permettait aux candidats de s'appuyer sur leurs connaissances d'un sujet d'actualité (la crise écologique mondiale) pour le mettre en perspective d'un point de vue historique et géographique. Ils étaient invités à réfléchir sur les causes et les conséquences de la pollution et à son évolution, à partir de textes de différentes natures : des extraits narratifs, un interrogatoire transcrit par la Commission d'enquête parlementaire sur le cycle des déchets, un article de presse décrivant un projet journalistique avec une photographie associée ainsi qu'un extrait de roman graphique.

Le document 1, tiré d'une nouvelle d'Italo Calvino publiée en 1958, mettait en scène la pollution atmosphérique causée par l'industrialisation du Nord de l'Italie lors de la période du « miracle italien ». Dans le document 2, le repentir mafieux Carmine Schiavone évoquait lors d'un interrogatoire la pollution du sol et de l'eau dans les régions du Sud de l'Italie, causée par l'enfouissement illégal de déchets toxiques par la Camorra, l'organisation criminelle napolitaine. Ce même sujet était repris dans le document 3, tiré du roman-enquête de Roberto Saviano, qui décrivait le territoire de la « terre des feux » dans la région de la Campanie, où les clans mafieux déversent tous les déchets de la production industrielle italienne. Les documents 4 et 5 relevaient du projet collaboratif d'un photographe et d'un journaliste, visant à documenter des cas de pollution du paysage naturel et urbain dans les régions les plus développées du Nord de l'Italie ; la photographie présentée dans le dossier montrait ainsi des déchets toxiques déversés dans la nature à proximité d'une ancienne usine. Enfin, le document 6 dénonçait par les dessins et le texte des cartouches les maladies et accidents du travail touchant les ouvriers d'une usine pétrochimique, dans la tristesse d'une ville de banlieue, ainsi que les réticences des travailleurs à mettre en cause leur situation et se mobiliser en

faveur de l'environnement.

Si le jury apprécie que les candidats fassent preuve de leurs connaissances culturelles, surtout du domaine italien, en citant quelques références et exemples hors dossier (l'amélioration de la qualité de l'air causée par les confinements en 2020, les actions de Legambiente, la chanson d'Adriano Celentano *Il ragazzo della via Gluck...*), il convient d'éviter de s'appuyer sur ses exemples personnels pour développer des réflexions trop autonomes s'éloignant des documents proposés. Il faut de fait veiller à renvoyer à ces documents dans toutes les parties de leur analyse. En outre, le jury a sanctionné les copies qui n'avaient développé qu'une seule des problématiques du sujet (la criminalité mafieuse ou le traitement des déchets) sans saisir que les documents illustraient la variété des problèmes et des acteurs contribuant à la pollution du territoire italien. Quant aux notes très basses, elles correspondent à des copies très brèves et superficielles, entachées par la naïveté de la réflexion ou une absence de prise en compte des documents, et par un très faible niveau de langue. Le jury engage encore une fois les candidats à se garder de généralités ou de banalités toujours trop récurrentes dans cette épreuve.

La structure de la composition est généralement bien acquise par les candidats, qui paraissent également avoir bien intégré la nécessité d'identifier le statut de chaque document. Rappelons que toute copie doit s'ouvrir par une introduction comportant une présentation des documents, mais que celle-ci ne doit pas prendre la forme d'un catalogue impersonnel. Il est même souhaitable que les candidats recomposent les documents dans un ordre différent de celui proposé par le jury pour les articuler les uns avec les autres. Les annonces de la problématique et du plan sont obligatoires. Les candidats doivent être ensuite capables d'organiser efficacement leurs idées, en élaborant un parcours argumentatif progressif, guidé par l'examen des documents. Ces derniers ne doivent pas servir de prétextes à l'exposé d'opinions subjectives ; rappelons de nouveau qu'il n'est pas demandé aux candidats d'avancer leurs propositions pour résoudre les problèmes soulevés. Plusieurs candidats ont notamment rédigé une troisième partie intitulée « Quelles solutions ? », proposant une responsabilisation individuelle pour réduire la pollution. Non seulement les plans prescriptifs sont à bannir, mais c'était là le signe d'une mauvaise compréhension du corpus, qui mettait l'accent sur la responsabilité systémique des entreprises et des organisations criminelles dans la dégradation de l'environnement.

Les meilleures copies ont su élaborer une problématique capable de saisir d'emblée le thème commun aux documents dans sa complexité, à savoir le thème de l'environnement, de la pollution, de la gestion irresponsable des déchets, en rapport avec le développement économique et la criminalité. Il s'agissait également des copies les plus soignées, tant du point de vue de l'expression que de celui de la présentation. Le jury rappelle aux candidats la nécessité de s'attacher en priorité à la correction grammaticale (formation des pluriels, accords) et orthographique de la langue (redoublement de consonnes, accents). De trop nombreuses copies témoignent d'importants défauts de rédaction, et apparaissent constellées de formulations erronées, voire de barbarismes et de néologismes (\*ripentiti, \*mediatisato, \*la polluzione, \*stranità...). Une orthographe approximative (\*il controllo, \*esistanti, \*riccha, \*vità...), une grammaire défectueuse (\*gli due primi, \*qualchi abitanti,...), une syntaxe indigente ont des conséquences importantes sur l'évaluation. Les candidats sont donc invités à consacrer un moment privilégié au travail de relecture finale, et à accorder tout au long de la rédaction une attention très précise aux aspects linguistiques, dans l'objectif de déployer une langue limpide pour une pensée claire.